GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, détalé
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin principal
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge R (P)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge R (PR)
— — — 5 pin rouge R (R)
— — — 5 mélèze R (M)
— — — 5 thuya (cèdre) R (T)
— — — 5 pruche R (PR)
— — — 5 épinette noire R (EN)
— — — (plantation) R p
Pessière (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue) S (E)
— — — (aucune essence compagne prédominante) S (E)
— — — 5 thuya (cèdre) S (T)
— — — 5 mélèze S (M)
— — — 5 pruche S (PR)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge S (P)
— — — 5 pin rouge S (PR)
— — — 5 pin blanc S (P)
— — — 5 sapin et/ou épinette S (S)
— — — (plantation d'épinette blanche) S (S) p
— — — (plantation d'épinette rouge) S (EN) p
— — — (plantation d'épinette noire) S (EN) p
Sapinière (le sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse) S (SS)
— — — (aucune essence compagne prédominante) S (SS)
— — — 5 thuya (cèdre) S (T)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge S (EN)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge S (PR)
— — — 5 pin rouge S (PR)
— — — 5 mélèze S (M)
— — — 5 pruche S (PR)
— — — 5 sélère S (M)
— — — (plantation de sapin baumier) S (M) p
Pruche à pin blanc Pu (P)
— — — avec pin rouge Pu (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse) Pu (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pu (R)
— — — avec thuya (cèdre) Pu (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pu (EN)
— — — avec mélèze Pu (M)
— — — avec pin gris Pu (PG)
— — — avec pin rouge Pu (PR)
— — — avec pin blanc et/ou épin blanche Pu (P)
— — — avec pruche Pu (PU)
— — — (plantation) Pu p
Pruche à pin rouge Pu (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse) Pu (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pu (R)
— — — avec thuya (cèdre) Pu (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pu (EN)
— — — avec mélèze Pu (M)
— — — avec pin gris Pu (PG)
— — — avec pin rouge Pu (PR)
— — — avec pin blanc et/ou épin rouge Pu (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche Pu (S)
— — — (plantation de pin sylvestre) Pu (PS) p
Pruche à épinette blanche Pu (S)
— — — (la thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse) C (T)
— — — (aucune essence compagne prédominante) C (T)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge C (EN)
— — — 5 mélèze C (M)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge C (P)
— — — 5 pin gris C (PG)
— — — 5 pruche C (PU)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — — (plantation de thuya) C (T) p
Pruche-cèdre Pu (T)
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse) Pu (PU)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pu (U)
— — — 5 thuya (cèdre) Pu (T)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge Pu (EN)
— — — 5 mélèze Pu (M)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge Pu (PR)
— — — 5 pin rouge Pu (PR)
— — — 5 pin gris Pu (PG)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche Pu (S)
— — — (plantation) Pu p
Mélèze (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse) Me (ME)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Me (E)
— — — 5 thuya (cèdre) Me (T)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge Me (EN)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge Me (PR)
— — — 5 pin gris Me (PG)
— — — 5 pruche Me (PU)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche Me (S)
— — — (plantation de mélèze européen) Me (E) p
— — — (plantation de mélèze japonais) Me (J) p
— — — (plantation de mélèze brisch) Me p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
	résineuse	feuillue
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (P)	F1 (P)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (P)	BB (P)
— — — avec pin rouge	BB (P)	BB (P)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (P)	BJ (P)
— — — avec pin rouge	BJ (P)	BJ (P)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — avec pin blanc	PE (P)	PE (P)
— — avec pin rouge	PE (P)	PE (P)
— — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
— — avec résineux	PE (R)	PE (R)
Erable à sucre avec pin blanc	E (P)	E (P)
Frêne avec résineux	F (R)	F (R)
— — à pin blanc	F (P)	F (P)
— — à pin rouge	F (P)	F (P)
Mélange d'autres feuillus	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes F
— d'essences tolérantes Ft
— sur station humide Fh
(plantation) Fp
Bouleau à bouleaux blancs BB
— à bouleaux jaunes BJ
Peuplier PE
Erable rouge ER
Erablière EA
— à bouleaux blancs EBb
— à bouleaux jaunes EBj
— à feuillus EBf
— à feuillus d'essences intolérantes EBfi
— à feuillus d'essences tolérantes EBft
Plantation d'feuillus Fp
— de bouleaux jaunes BJp
— de peuplier PEp
— de peuplier hybride PHYp

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. U

PERTURBATION

Coupe partielle co
Coupe partielle en damier cd
Coupe partielle par bande cb
Coupe partielle avec éclaircie légère ce
Chablis partiel ch
Epidémie légère ep
Brulis partiel bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale co
Brulis br
Chablis total ct
Epidémie sévère ep
Friche fr
Plantation p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-40 ans
30 "	41-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
100 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JN (jeune indéterminé) Pruche à dominance de haut indécurs, uniquement des tiges entre 0 et 90 cms.
Pruche à dominance de haut indécurs, uniquement des tiges entre 0 et 60 cms.
VI (vieux indéterminé) Pruche à dominance de haut indécurs, uniquement des tiges plus grosses de 60 cms.
Autres peuplements uniquement des tiges plus grosses de 60 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''
Superficie entourée de pentes > 61%		'

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 co 50 P1 ⊖ — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, sous-groupe, classe de hauteur, classe de densité, sous-groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 ch 90 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2	3 (7m)	4 (12m)	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. ..... SIGNATURE: .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. ..... SIGNATURE: .....

Carte forestière { Photographie aérienne : 1979 / Année de publication : 1982 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 80/10/1 _ 82/10/1

31	8	21 L 5	21 L 6
	S.E.	S.O. S.E.	S.O.
	N.E.	N.E.	N.O.
31	I	21 L 4	21 L 3
	S.E.	S.O. S.E.	S.O.
	N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31 H 16		21 E 13	21 E 14

R.E. 2e

21 L/4 N.O. 2

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 18°

ÉQUIDISTANCE DES COURBES : 10 MÈTRES

FORÊT PRIVÉE

2